

Conseil Municipal **Séance du 13 janvier 2016**

L'an deux mil seize, le treize janvier à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Johan DENIAUX, Maire.

Présents : DENIAUX J., SALLEY P., FEUARDANT-LEFEVRE M., COCU D., LEFEVRE Y., LE CALVEZ A., MOUNIER M., ROBERT A., MAHIEU A., LAGALLE S.,

Absents excusés : VAVASSEUR A.-S. (pouvoir à DENIAUX J.), CHARLES E., BESSELIEVRE E. (pouvoir à SALLEY P.),

Absente : GUENARD C.

Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE désignée conformément à l'article L 121-14 du code des Communes, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Communications diverses

- M. le Maire fait part aux membres du conseil d'un courrier de remerciements de M. Henri LEFEBVRE, président de l'association des oiseaux du cotentin, pour l'exposition ayant eu lieu à la salle communale.

- M. le Maire fait part aux membres du conseil d'un courrier de remerciements de l'association intercommunale d'aide aux personnes âgées du pays de la Diélette, 4 Rue Crête Malet pour la participation financière accordée par la commune.

- *Association des Anciens Combattants*

M. le Maire informe les membres du conseil d'une invitation reçue de l'association des anciens combattants pour la galette des rois le 29 janvier 2016 à 14h30 à la salle communale.

- *Club des Gaillards*

M. le Maire informe les membres du conseil d'une invitation reçue du club des gaillards pour la galette des rois le 19 janvier 2016 à 14h à la salle communale.

- *Vœux commune du Rozel*

M. le Maire informe les membres du conseil d'une invitation reçue pour les vœux de la commune du Rozel.

Comptes rendus de réunions

Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM)

M. Alain ROBERT a assisté à une réunion du SDEM le 24 Novembre.

- Les autorisations d'urbanisme : la communauté de communes a la compétence en ce qui concerne les extensions.

- Les micro-coupures : le nécessaire a été fait.

- L'effacement des réseaux : les travaux dans le bourg seront faits dans le cadre de l'aménagement de celui-ci, les travaux d'effacement seront également faits au Hameau Es Vrats.

Syndicat Intercommunal de l'Association de la Douve (SIAD)

M. Alain ROBERT a assisté le 2 décembre 2015 à une réunion du SIAD :

- Divers travaux de nettoyage ont été effectués.
- Préparation d'une nouvelle DGI (Déclaration Intervention Générale)
- L'achat d'un GPS est prévu pour faire des relevés de terrain.

Électricité Réseau Distribution France (ERDF)

M. Daniel COCU a assisté à une réunion ERDF le 13 Janvier 2016 :

- Des plaquettes avec les numéros de téléphone sont consultables à la mairie en cas de besoin de demande d'intervention.
- Mise en place de compteurs «linky» afin de permettre le relevé de compteurs à distance. Cette mise en place est gratuite.

Réunion des maires

Participation de M. Daniel COCU cette réunion :

- Les travaux pour la fibre optique vont commencer dans 5 ans. Les communes de Flamanville et des Pieux seront les premières concernées. Ces travaux se feront en 3 phases.
- Le MIMO va se mettre en place courant 2016. Une réunion publique sera organisée au cours du 1^{er} semestre 2016.

Accessibilité

Mme Myriam FEAUARDANT-LEFEVRE a assisté à une réunion sur l'accessibilité le 30 novembre 2015.

- Etablissements recevant du public (ERP) communautaires
- Au total il y a 67 ERP communautaires. Tous les diagnostics ont été réalisés avec l'aide d'un cabinet extérieur.
- Reste l'accessibilité de l'établissement du « SIOU » à réaliser mais il y a peu de travaux à faire, juste de la signalisation.
- A venir : la liaison piétonne entre les 2 résidences pour personnes âgées des Pieux.

- Etablissements recevant du public (ERP) communaux
 - L'ensemble des mises aux normes accessibilité des ERP sera fait sur 3 ans, début en 2016.
 - Pour St Germain il y a 5 mises aux normes accessibilité ERP à réaliser pour un montant de 135 620€ TTC. Les travaux seront faits en 2 périodes sur 6 ans.
- Pour les bâtiments scolaires les travaux seront réalisés en 2017 en lien avec l'aménagement du bourg.
- En ce qui concerne le stade, il y a possibilité de faire les travaux à coût moindre que ce qui a été diagnostiqué.

Lorsque les travaux d'accessibilité sont terminés l'attestation de fin de travaux est à transmettre à la CCP qui fait suivre à la Préfecture.

Les prochaines réunions auront lieu une fois par an, afin de faire le point sur le suivi des travaux.

Commission travaux

- Un diagnostic va être fait concernant les travaux à réaliser au Hameau Fritot.
- Concernant les travaux du « Grand Chemin » c'est un peu plus compliqué car il est situé sur 2 communes (St Germain et Quettetot).

Ordre du jour

Demande de subventions:

M. le Maire fait lecture aux membres du Conseil de plusieurs demandes de subvention :

- DE2016011301 Demande de subvention de 1.000,00 € par le comité des fêtes de la commune pour le premier festival organisé le samedi 7 mai 2016 ; 5 groupes musicaux seront présents. Ce festival aura lieu de 18h à 2h.

Après discussion et vote, auxquels M. Stéphane Lagalle n'a pas participé, la demande a été acceptée à concurrence de 600,00 € par 9 voix pour et 2 abstentions, sous réserve que cette manifestation ait lieu.

Une réunion sera organisée avec les résidents du camping.

- DE2016011302 Demande de subvention du comité de la manche de l'association prévention routière, qui agit tout au long de l'année auprès des administrés pour éduquer les plus jeunes, former aux comportements responsables les conducteurs ou réactualiser les connaissances des usagers seniors. Demande refusée à l'unanimité.

- DE2016011303 Demande de subvention du Secours Catholique, 35 Rue de l'Ecluse-Chette, 50203 COUTANCES CEDEX. Demande refusée à 11 voix contre et 1 voix pour.

- DE2016011304 Demande de subvention du Lycée agricole La Salle, Route de Quinéville, 50310 MONTEBOURG pour un voyage scolaire auquel un élève habitant la commune est susceptible de participer. Demande refusée à 11 voix contre et 1 abstention.

- DE2016011305 Demande de subvention par l'association pour le don du sang bénévole du Nord Cotentin, 10 Résidence des remparts, 50260 BRICQUEBEC. Demande refusée à l'unanimité.

- DE2016011306 Demande de subvention de l'unité locale Nord Cotentin, 31 Rue Notre Dame, 50100 CHERBOURG-OCTEVILLE. Demande refusée à l'unanimité.

- DE2016011307 Demande de subvention de l'association de défense des victimes de l'amiante, 12 Rue Pasteur, 50130 CHERBOURG-OCTEVILLE. Demande refusée à l'unanimité.

- DE2016011308 Demande de subvention du comité de la manche de la ligue contre le cancer, 19 Rue Maréchal Leclerc, 50006 SAINT LO CEDEX. Demande refusée à l'unanimité.

- DE2016011309 Demande de gratuité de la salle communale pour le repas annuel de l'association Amitié Solidarité, 3 Route du Grand Large, 50340 LES PIEUX. Demande acceptée à l'unanimité.

-Partenariat Centre de Gestion DE2016011310.

M. le Maire présente au conseil une proposition de convention de partenariat entre la commune et le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la manche. Le conseil d'administration du centre de gestion a décidé de poursuivre le partenariat avec la caisse des dépôts et consignations agissant en tant que gestionnaire de la caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), de l'institution de retraite complémentaires des agents non titulaire de l'état et des collectivités publiques (IRCANTEC) et de la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) par la signature d'une convention. Cette convention charge le centre de gestion d'une triple mission : d'information et de formation multifonds, d'organisation et d'animation de séances d'information et enfin d'intervention pour les dossiers relevant de la CNRACL et la fiabilisation des comptes individuels de retraite. La convention proposée définit le niveau d'intervention du centre de gestion sur les processus dématérialisés et sur les actes qui subsistent sous format papier.

La convention est conclue pour trois ans, du 1^{er} décembre 2015 au 31 décembre 2017 et met à la charge de la commune la transmission au centre de gestion sur support papier des dossiers (affiliation, demande de liquidation de pension, validation de service de non titulaire, rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC, demande de régularisation des services).

Le centre de gestion a la charge d'assurer le contrôle et la transmission à la CNRACL (pour les processus non dématérialisés) et le contrôle, la saisie et l'export vers la CNRACL (pour les processus dématérialisés). Il peut également proposer des études sur les départs en retraite avec estimation de pension CNRACL et un appui technique, en particulier pour le fiabilisation des comptes de droits.

La commune s'engage à fournir au centre de gestion, dans les délais permettant de respecter la réglementation tous les justificatifs que ce dernier jugera utile pour l'accomplissement de sa mission. Les dossier de demande de liquidation de pension devront être transmis complets au centre de gestion au moins 5 mois avant la date de radiation des cadres.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour que M. le Maire signe cette convention et autorise le maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- Convention de partenariat des circuits touristiques DE2016011311.

M. le Maire présente au conseil une convention de partenariat pour les circuits touristiques VTT entre l'office de tourisme de la hague, la communauté de communes des Pieux et la commune qui définit les modalités de balisage, d'entretien des chemins et la création du topoguide. Aux termes de cette convention, la commune s'engage à effectuer l'entretien courant des chemins ou sentiers utilisés par les circuits au minimum 2 fois par an : en avant saison (avril à juin suivant les conditions météorologiques) et après la saison (début septembre). Un entretien supplémentaire devra être réalisé, en fonction de l'état et des conditions météorologiques. Sur demande de l'office de tourisme de la hague la commune s'engage à réaliser les travaux nécessaires d'entretien du chemin dans les plus brefs délais. En cas de détérioration du balisage, la commune prévient l'office de tourisme de la hague par une fiche incident. Ces dépenses d'entretien et de travaux sur les sentier ou chemins sont à la charge de la commune. Cette convention a une durée de dix ans à compter de sa signature.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour que M. le Maire signe cette convention et autorise le maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- Projet de salle de convivialité et de bibliothèque

L'avant-projet définitif de la salle de convivialité et de bibliothèque est validé par les membres du Conseil Municipal.

- *Vœux*

La cérémonie des vœux de la commune aura lieu le samedi 23 janvier 2016 à 17h30.
L'organisation sera vue avec la commission « fêtes et cérémonies ».

Questions diverses :

- M. Daniel COCU fait savoir aux membres du conseil que deux agents recenseurs ont été recrutés et qu'une formation leur sera dispensée sur deux demi-journées.

FIN DE SÉANCE